HONORAIRES

VENTE D'IMMEUBLES (HONORAIRES À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR sauf stipulation contraire prévue au mandat)

Immeubles tous usages, terrains, parts sociales	Honoraires calculés sur le prix de vente suivant barème affiché

Prix de vente	**Honoraires en €**
< 50 000 €	**6 790 € TTC**
de 50 000 à 129 999 €	**9 000 € TTC**
de 130 000 à 229 999 €	**7%**
de 230 000 à 329 999 €	**6.5%**
de 330 000 à 429 999 €	**6%**
de 430 000 € à 529 999 €	**5.5%**
> 530 000 €	**5%**

LOCATION

Locaux d'Habitation nus ou meublés :

Honoraires à la charge du **LOCATAIRE** (plafonné suivant décret n° 2014-890 du 1er août 2014) :

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	6% TTC du loyer annuel hors charges
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	2% TTC du loyer annuel hors charges

Honoraires à la charge du **BAILLEUR**

Honoraires d'entremise et de négociation	50€ TTC (OFFERT dans le cadre d'un mandat de gestion)
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	6% TTC du loyer annuel hors charges
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	2% TTC du loyer annuel hors charges

ADMINISTRATION DE BIENS (HONORAIRES À LA CHARGE DU BAILLEUR)

Locaux d'Habitation :

	APPARTEMENT	**MAISON**
Gestion avec reversement des loyers mensuellement	7.20% TTC sur la totalité des encaissements	6% TTC sur la totalité des encaissements
Gestion avec option assurance garantie locative	Honoraires complémentaires de 3.28 % TTC sur la totalité des encaissements	
Gestion avec option assurance vacance locative	Honoraires complémentaires de 2.58 % TTC sur la totalité des encaissements	

Locaux industriels, commerciaux et professionnels :

	Bureaux et commerces		
	de 0 à 300 m²	**de 301 à 800 m²**	**> 800 m²**
Gestion avec reversement des loyers mensuellement	6% TTC sur la totalité des encaissements	4.80% TTC sur la totalité des encaissements	3.60% TTC sur la totalité des encaissements

	Locaux d'activités et entrepôts	
	INDÉPENDANTS	**EN COPROPRIÉTÉ**
Gestion avec reversement des loyers mensuellement	4.80% TTC sur la totalité des encaissements	6% TTC sur la totalité des encaissements

À la charge du DEMANDEUR :

Avenant ou renouvellement de bail d'habitation	250€ TTC
Avenant ou renouvellement autres baux	1 000€ TTC

Taux de T.V.A. actuellement en vigueur 20.00%